

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHATILLON-SUR-
CHALARONNE
100 AVENUE FOCH
01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE

**Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de Châtillon-sur-
Chalaronne**

100 avenue FOCH
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Mél. : sgc.chatillon@dgfip.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : lundi mardi jeudi 8h
12h00
Réception : (avec RDV mardi am et jeudi am)

M. le Maire de Trévoux
et Président du CCAS

A Châtillon-sur-Chalaronne, le 02/10/2023

Objet : Avis favorable du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57 au 1^{er} janvier 2024

Monsieur le Maire,

En application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la commune et le CCAS du référentiel M57 développé par droit d'option à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle votre collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57, soit le 1^{er} janvier 2024 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour les éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2015-1899 précité, le présent avis doit être joint à la délibération d'option.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Responsable du SGC
Lionel VIRICEL

